

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Sous la présidence de Cédric GOUTH, Maire

Membres présents : Cédric GOUTH, Jean-Marc ROSIER, Carole ASTIE, Alain PIERRET, Nathalie JACOB, Abdelmajid MAOUCHE, François GROSDIDIER, Gérard BALDISSERA, Amanda ADAM, Chantal SCHUSTER, Patrick MOUSSLER, Isabella DE SIMONE, Patrick PIERRET, Michèle PROUST, Férit BURHAN, Fatiha ADDA, Adil TYANE, René LEUCART, Louisa BENZAID, Béatrice LAMBINET

Procurations : Erfane CHOUIKHA à Cédric GOUTH, Marie-Bernadette CHARBONNIER à Nathalie JACOB, Alain MERTZ à Fatiha ADDA, Hatice KAYA-KARAGOZ à Michèle PROUST, Albert KOEPEL à Béatrice LAMBINET, Jean-Louis PERRIN à Abdelmajid MAOUCHE, Clarisse MEYER à Amanda ADAM, Christine FITTANTE à Gérard BALDISSERA, Jacques CLEMENT à René LEUCART

Membres absents excusés : Erfane CHOUIKHA, Marie-Bernadette CHARBONNIER, Alain MERTZ, Hatice KAYA-KARAGOZ, Albert KOEPEL, Jean-Louis PERRIN, Clarisse MEYER, Christine FITTANTE, Jacques CLEMENT, Michel MARLIOT, Laurence BURG, Brigitte ZERRES

Membres absents : Chloé MARTINEZ

**Point n°14 – Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018 –Budget
Bâtiment Ancienne Poste**

Convocation expédiée et affichée le : 6 avril 2018			
En exercice	Présents	Procurations	Suffrages exprimés : 29
33	20	9	pour : 29 contre : 0 Abstention(s) : 0 non votant(s) : 0

Vu les résultats de clôture de la gestion 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité,

- de procéder à l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018
comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215707514-20190415-DCM14-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2019
Publication : 15/04/2019

POUR MEMOIRE : RESULTAT ANTERIEUR	Excédent	Déficit
- d'investissement		18 000.00
- de fonctionnement	27.53	
RESULTAT DE L'EXERCICE CUMULE	Excédent	Déficit
- d'investissement		18 000.00
- de fonctionnement	18 081.11	
RESTES A REALISER DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
- en dépenses		
- en recettes		
SOLDE		
BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Le solde des restes à réaliser, positif ou négatif, s'ajoute au déficit d'investissement		18 000,00
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
1. Affectation prioritaire au déficit de fonctionnement (art. 002 « Déficit antérieur reporté »)		
2. Affectation complémentaire en réserve obligatoire à hauteur du besoin de financement de l'investissement (art. 1068)	18 000,00	
AFFECTATION DU SOLDE RESTANT DE FONCTIONNEMENT		
également en compte 1068		
ou		
article 002 « Excédent antérieur reporté »	81.11	

Pour extrait certifié conforme,
WOIPPY, le 9 avril 2019

Le Maire,



Cédric GOUTH

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

057-215707514-20190415-DCM14-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2019
Publication : 15/04/2019